

DEMANDE D'AIDE POUR LE PORTAGE DE REPAS

Nom : Prénom :

Adresse :

Code Postal : Ville :

Date de naissance : Lieu de naissance :

N° de téléphone :

Situation :

- | | |
|----------------------------------------|--------------------------------------|
| <input type="checkbox"/> A la retraite | <input type="checkbox"/> Marié(e) |
| <input type="checkbox"/> Invalide | <input type="checkbox"/> Veuf (ve) |
| | <input type="checkbox"/> Célibataire |
| | <input type="checkbox"/> Divorcé(e) |
| | <input type="checkbox"/> PACS |

Portage de repas :

- Nom et adresse du traiteur/restaurateur/association :

.....

PIECES A JOINDRE OBLIGATOIREMENT :

- Photocopie du dernier avis d'imposition
- Photocopie de la carte d'identité ou du passeport
- R.I.B. avec BIC et IBAN

Le dossier complet doit être adressé à la communauté de communes du Pays de Wissembourg.

EN PLUS POUR LES PERSONNES INVALIDES fournir tout justificatif nécessaire.

Le versement de l'aide se fera trimestriellement par virement bancaire, après réception des factures justifiées payées par votre (ou vos) traiteur(s). Les factures devront mentionner obligatoirement le nombre de repas achetés dans le mois. La communauté de communes subventionne 1 repas par jour.

Fait à le :

Signature :

DEMANDE D'AIDE POUR LE PORTAGE DE REPAS

CONDITIONS GENERALES

(Modifiées par la délibération du 16 décembre 2019)

Par délibération du 29 juin 2015 la communauté de communes du Pays de Wissembourg a décidé d'instaurer une aide financière pour le portage de repas à domicile.

Pour bénéficier de l'aide il faut remplir les conditions suivantes :

- être retraité ou invalide
- habiter sur le territoire de la communauté des communes du Pays de Wissembourg
- faire appel à un traiteur, un restaurateur ou une association pour le portage de repas
- déposer auprès des services de la communauté de communes un dossier de demande de participation financière.

Le montant de l'aide accordée sera calculé en fonction des ressources et selon le barème ci-joint :

PERSONNES SEULES

TARIF	A	B	C
<i>REVENUS (revenus N-1 avant l'abattement de 10%)</i>	≤ 1000	1001-1 200 €	1 201-1 400 €
PROPOSITION AIDE PAR REPAS	2 €	1.50 €	1 €

0 € pour les revenus mensuels > à 1 400 €

COUPLES

TARIF	A	B	C
<i>REVENUS (revenus N-1 avant l'abattement de 10%)</i>	≤ 1500 €	1 501-1 700 €	1 701-1 900 €
PROPOSITION AIDE PAR REPAS ET PAR PERSONNE	2 €	1.50 €	1 €

0 € pour les revenus mensuels > à 1 900 €